



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique familiale

Question écrite n° 94036

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les aides susceptibles d'être apportées aux familles dont les enfants fréquentent les établissements situés hors de France. Dans toutes nos régions frontalières et c'est le cas pour la région Nord-Pas-de-Calais, proche de la Belgique, les parents sont parfois amenés à devoir scolariser leurs enfants à l'étranger. Il en résulte des frais non négligeables, en particulier en matière de transport. Alors que la construction de l'Europe permet aujourd'hui une ouverture des frontières plus importante, il souhaite connaître les dispositifs nationaux d'aide en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94036

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2016](#), page 2115

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)